

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2022

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 81

présenté par

Mme Pujol, M. Bilde, Mme Houplain, Mme Le Pen et M. Blairy

ARTICLE PREMIER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 11, supprimer les mots :

« ainsi que pour celles qui y sont accueillies pour des soins programmés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa rompt l'égalité d'accès aux soins entre tous les Français.